

parlé d'un gouvernement qui sache ce qu'il doit faire, mais ce qui est plus important, c'est un gouvernement qui sait ce qu'il veut, et l'ayant une fois décidé, s'y tient. Nous ignorons ce qu'on va maintenant entreprendre. Nous n'avons pas les mesures devant nous. Je suppose qu'étant donné les observations qu'on formule, bon nombre de gens d'un bout à l'autre du Canada, s'attendent qu'on jette également par-dessus bord, entre ce moment-ci et celui où les mesures entreront en vigueur, quelques autres principes qui servaient de pierre angulaire à la nouvelle économie de notre pays.

L'idée d'un Conseil national de développement économique n'est pas neuve, je le répète. Nous l'avons créé et nous avons créé également le Conseil national de la productivité. Toutefois, le ministre des Finances a prétendu qu'en présentant la mesure législative instituant le Conseil, nous émasculerions le Conseil national de la productivité. C'était le reproche qu'il nous faisait l'automne dernier. Maintenant, le gouvernement se débarrasse du Conseil national de la productivité, en reprenant une partie du concept pour l'appliquer au Conseil économique.

Le Royaume-Uni a institué un conseil économique. Je n'en parlerai pas en détail. Toutefois, je ferai remarquer que les quelques rapports de cet organisme britannique valent la peine d'être lus. L'un est une étude sur le taux d'expansion de l'économie du Royaume-Uni jusqu'à 1966; il a été publié en avril 1963. C'est le genre de planification qui ne peut soulever d'objections; ce n'est pas une planification qui devient une fin en soi, qui suppose de ses auteurs des sources d'information ou d'inspiration supérieures à la moyenne du genre humain, qui les autorisent à dicter de haut ce qu'il faut faire. Cette idée de la planification, nous l'avons eue à satiété dans le budget. La planification élaborée par le Conseil de développement économique du Royaume-Uni part de l'idée que le taux de croissance économique, de 2.2 p. 100 par année, devrait, si possible, être porté à 4 p. 100 en 1966.

Le rapport affirme que le Royaume-Uni a tout le personnel scientifique voulu mais que l'industrie doit augmenter son rendement. Ainsi que le député l'a fait remarquer cet après-midi, il faut augmenter et intensifier les investissements en vue d'accroître la capacité industrielle. Le rapport du Royaume-Uni traite du solde déficitaire de la balance des paiements et fait ressortir que les exportations doivent augmenter sensiblement; que les dépenses à la consommation doivent augmenter beaucoup; que le gouvernement, le patronat et les syndicats doivent collaborer étroitement pour atteindre une augmentation annuelle du taux de croissance. Il convient de

mentionner également le rapport qui a paru le 6 juin: «La situation se prête à une expansion plus rapide.»

«Dans la mesure où le présent bill est le sosie de celui que nous avons présenté, et qui a été étouffé, nous lui accordons sans réserve notre appui. J'ai dit tout à l'heure que je ne pouvais comprendre pourquoi le bill contenait une disposition sur une étude portant sur l'augmentation de la participation canadienne. Pourquoi le gouvernement n'a-t-il pas attendu de recevoir des recommandations? Pourquoi veut-il un conseil économique dont la plus grande partie des attributions seraient celles-ci s'il prend les devants? On peut vraiment dire maintenant que c'est ce qui aurait préservé le gouvernement des horribles erreurs qui ont marqué sa première résolution.

En comparant ce bill avec celui que nous avons présenté, nous constatons que le nôtre prévoyait des études et des rapports. L'organisme aurait coordonné l'activité des agences régionales dans le domaine de l'étude et de la planification économiques. Le bill actuel supprime les mots «études et rapports» pour y substituer «conseiller et recommander». L'Office actuel aurait l'autorité nécessaire pour encourager et organiser les efforts en vue du développement économique et poursuivrait ses programmes jusqu'à ce qu'ils puissent être confiés à d'autres ministères ou organismes. En fait ces pouvoirs s'apparentent de très près à une planification centralisée s'appuyant sur le pouvoir de contraindre et de diriger.

Après avoir lu le bill en entier pour en saisir le fond, on ne peut que conclure ceci: En dépit de ce qu'a affirmé le ministre, et bien qu'il puisse sans doute croire et dire en toute franchise qu'il n'y aura aucune coercition, le conseil est conçu sans aucun doute comme instrument de planification pure et simple pour l'économie canadienne. Le bill est rédigé avec adresse. Mon honorable ami sourit. C'était sa pensée profonde en 1960, elle a inspiré son livre. Toutefois, monsieur l'Orateur, l'expérience est un bon maître, et il est possible que la brève expérience des trois derniers mois ait enseigné à mon honorable ami qu'il y a loin de la coupe aux lèvres, et que les théories ne se traduisent que malaisément dans la pratique.

J'ai parlé de l'attitude de l'opposition dans le courant de l'automne dernier. Après avoir dit qu'ils acceptaient le bill, nos adversaires l'ont attaqué. Ils discutaient, ils tergiversaient, et les débats s'éternisaient. Nous n'avons pas l'intention de les imiter. Puisque le bill reproduit quelques-uns des objectifs du bill que nous avons présenté au Parlement, nous appuierons ceux-ci sans réserve; mais nous ne